

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2137

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 10

À l'alinéa 29, substituer au mot :

« susmentionnées »,

les mots :

« mentionnées au premier alinéa du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.